

Décision n°2026-03M-tarifs

Décision modificative portant sur l'approbation des tarifs du colloque « Summer school 2026 on Inequality, wealth and taxation – 7th edition » _ AMSE

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Vu la décision n°2026/03/Tarifs portant approbation des tarifs du colloque « Summer school 2026 on Inequality, wealth and taxation – 7th edition » en date du 21 janvier 2026,

Considérant que l'Aix-Marseille School of Economics (AMSE) a omis, dans sa demande initiale, d'ajouter une catégorie de participants au colloque de la 7^{ème} édition de la « Summer school 2026 on Inequality, wealth and taxation »

Considérant que dans un souci de cohérence il convient de corriger les erreurs originelles,

Considérant en conséquence qu'il convient de procéder à la modification de la décision initiale susvisée,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Est ajoutée une ligne au tableau et les tarifs y afférents indiqués à l'article 1^{er} de la décision initiale comme suit :

Catégories	Tarif EARLY BIRD du 08/03 au 03/04/2026	Tarif REGULAR du 04/04 au 08/05/2026
Etudiants (master, doctorant)	931,81€ HT / 1025€ TTC	1090,90€ HT / 1200€ TTC
Non-étudiant (post-doctorant, chercheur, professionnel)	1090,90€ HT / 1200€ TTC	1272,72€ HT / 1400€ TTC
Tarifs en distanciel	90,91€ HT / 100€ TTC	
Tarif partenaires étrangers	409,09€ HT / 450€ TTC	
Conférenciers invités et membres AMSE	Gratuité	

Annulation sans frais avant le 11 mai 2026 (aucun remboursement après cette date).

Article 2 :

Les autres dispositions de la décision n° DAJI/2026-03-Tarifs restent inchangées.

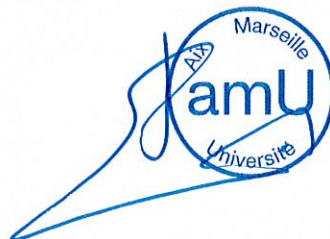
Article 3 :

La Direction Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 29 janvier 2026

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le :

05 FEV. 2026

Transmise au Recteur de la région académique le :

05 FEV. 2026